



Déclaration Liminaire

CSA Gard Lozère du 16 mai 2025

Ordre du jour : PDS d'Alès

Monsieur le Président,

Depuis le CSA du 14 février dernier, le dialogue social sur notre territoire s'est une nouvelle fois dégradé. La CGT-PJJ a quitté la table des échanges à cette date pour dénoncer un grave manquement à la transparence concernant la commande publique liée à une prestation de coaching à l'EPEI de Nîmes. Ce départ n'était pas un refus du dialogue, mais un signal d'alerte face à des pratiques incompatibles avec un fonctionnement déontologique et respectueux. Depuis, **la Direction Territoriale n'a manifesté aucune volonté de rétablir des conditions saines d'échange.**

Cette inertie alimente une rupture durable du dialogue, que nous continuons de regretter. Nous pouvons citer l'absence d'information concernant la fermeture pour travaux du CEF, pourtant officialisée auprès des personnels; l'abandon du projet de l'UEAJ d'Alès (qui a toujours suscité de vives interrogations quant à faisabilité) ; encore plus récemment la venue de notre Directrice Interrégionale dans le plus grand secret... La CGT se questionne, est-ce par manque de communication ou par manque de transparence?

En tant que représentants du personnel, notre responsabilité est pourtant claire: défendre l'ensemble des agents, quels que soient leur fonction ou leur lieu d'exercice. Encore faut-il que l'administration assume pleinement son rôle dans l'animation d'un dialogue social loyal et constructif.

À ce titre, la CGT tient à exprimer sa vive indignation face à la suppression de trois postes éducatifs, annoncée début avril, dans un contexte de travail déjà profondément détérioré. Cette décision brutale, sans concertation, s'inscrit dans une logique technocratique déconnectée du terrain. Elle participe d'un glissement idéologique qui vise à marginaliser le travail éducatif, comme en témoigne la récente loi ATTAL sur l'autorité de la Justice, adoptée le 13 mai dernier à l'Assemblée nationale. Alors que le CJPM n'a pas encore produit tous ses effets, la DPJJ s'enfonce dans une séquence inquiétante, marquée par l'obsession sécuritaire, des chiffres et une communication de façade qui tente de masquer une toute autre réalité.

A tous les niveaux hiérarchiques s'installe la résignation. Les valeurs éducatives s'érodent, l'institution perd sa boussole !!!

Ces décisions sont une faute : politique, sociale et morale. Dans un territoire comme le Gard, vous n'êtes pas sans savoir que le narcotrafic gangrène certains quartiers. Pourtant, les travailleurs sociaux n'ont certes pas les moyens d'éradiquer le phénomène, mais ils occupent une place essentielle dans la chaîne préventive et dans la lutte contre la récidive. Une place aujourd'hui fragilisée, voire confisquée, au profit d'une politique d'affichage et de communication, qui nous éloigne chaque jour un peu plus du cœur de notre métier.

Monsieur le Président, il est urgent de rétablir un dialogue social digne de ce nom – **dépersonnalisé, respectueux, exigeant**. La légitimité de la CGT PJJ s'appuie sur les urnes et s'impose pour toute la durée de ce mandat. Nous assumons de porter la critique, de provoquer le débat, de nous confronter – mais surtout de proposer.

Notre organisation syndicale n'a jamais cessé d'être force de proposition : sur la structuration territoriale, la nomenclature des services, l'organisation de la PEAT, les conditions de travail en hébergement, le temps de travail, la santé, la sécurité, l'immobilier. **Partout, nous avons formulé des propositions concrètes, construites à partir des remontées de terrain mais aussi de nos principes et nos valeurs.** Mais en face, à part des erreurs d'appréciations, nous nous heurtons à des postures d'autosatisfaction, avec peu de remise en question, sans écoute, sans humilité.

Monsieur le Président, nous demandons solennellement la reprise d'un dialogue social de qualité, dans un cadre respectueux, au service des agents et de la qualité du service public. **Pourrions-nous espérer une date de CSA SST dans les plus brefs délais ?**

Aussi, sur le sujet du jour à savoir les projets de service, la CGT les réclame depuis maintenant six ans conformément à la loi de 2002 ; le Projet De Service d'Alès sera-t-il le premier du territoire soumis au vote ?

Nous réaffirmons la nécessité absolue à ce que les PDS soient votés en CSA et entrent en vigueur sur tous les services du territoire.